

« UFO BO8ST »

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
ÎLES DE GUADELOUPE

Du 01/09 au 31/12/2024

# OBJECTIFS

**Ce plan constitue un défi partagé et collectif** pour notre Comité Régional UFOLEP Iles de Guadeloupe.

Il est **destiné à l'ensemble de nos associations affiliées ou en passe de franchir le pas** et se décline selon **4 priorités** :

1. Accompagner au développement et à l'utilisation du numérique
2. Encourager la pratique sportive dans des structures agréées
3. Favoriser la structuration des associations
4. Former les adhérents aux bases de la comptabilité et de la gouvernance associative

# 8 actions

---

1 licence  
dirigeante offerte

50 € de réduction  
pour toute  
nouvelle  
association

3 licences offertes  
- WebAffiligue

2 licences offertes  
– Le Compte Asso

Aide aux  
déplacements

Prise en charge du  
coût d'un cadre  
technique

Mise à disposition  
d'un logiciel de  
comptabilité

1 session offerte  
de Gestes Qui  
Sauvent

# ACTION 1

---

## 3 LICENCES OFFERTES

Utiliser **WebAffiligue**, le logiciel de gestion des licences, à 100%



# ACTION 2

---

## REDUCTION DE 50 €

La **nouvelle** association, qui n'était **pas affiliée** la saison **passée**, se verra offrir un bon de réduction de 50 €.



# ACTION 3

---

## 2 LICENCES OFFERTES

S'inscrire sur la plate-forme « **Le Compte Asso** » et fournir par mail, à [ufolep971@ufolep-guadeloupe.org](mailto:ufolep971@ufolep-guadeloupe.org) :

- Statuts à jour de l'association
- Procès-Verbal et rapport financier de la dernière Assemblée Générale
- Composition du Comité Directeur ou Conseil d'Administration



# ACTION 4

---

## 1 LICENCE DIRIGEANTE OFFERTE

Toute association affiliée qui s'engage à prendre 5 licences pour ses dirigeants ou dirigeantes n'en paiera que 4.

Exemple: Membres du conseil d'administration + cadres techniques



# ACTION 5

---

## Outil de gestion d'association



Mise à disposition gracieuse du logiciel dédié, **BasiCompta**, dès lors qu'un **dirigeant** de l'association intéressée **s'engage à suivre la formation** aux bases de la comptabilité dispensée à la délégation.



## ACTION 6

---

### **Jusqu'à 1000 € d'aide aux déplacements**

Le principe est simple : votre association organise pour ses licenciés un séjour, l'UFOLEP peut accompagner financièrement. L'association s'engage à communiquer sur les réseaux sociaux en faisant figurer le logo de l'UFOLEP.



# ACTION 7

---

## MOYEN HUMAIN = CADRE TECHNIQUE

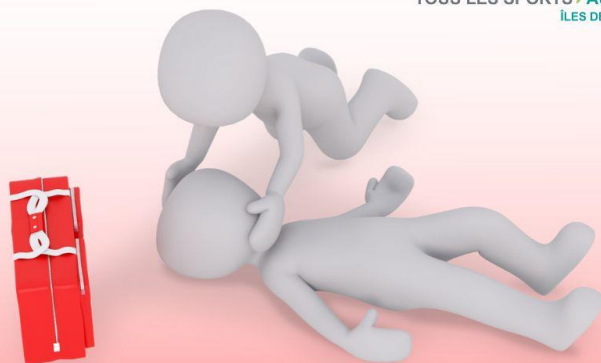
Le comité prend en charge un Enseignant en Activité Physique ou un Educateur Sportif, titulaire d'un Brevet d'Etat, **sur la base d'une fois par semaine**, au service des associations pour un collectif de licenciés et ce durant toute la saison.



# ACTION 8

#GQS971

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
LES DE GUADELOUPE



## LES GESTES QUI SAUVENT

LA FORMATION GQS PERMET À CHACUN DE CONNAITRE LES GESTES À PRATIQUER  
LORS D'ACCIDENTS DE LA VIE QUOTIDIENNE OU DE SITUATIONS EXCEPTIONNELLES  
COMME LES ÉVÈNEMENTS TRAGIQUES DU 13 NOVEMBRE 2015 À PARIS.  
À L'ISSUE DE LA FORMATION CHAQUE PARTICIPANT RECEVRA UNE ATTESTATION  
RECONNUE PAR L'ÉTAT.



[CR.UFOLEP.ORG/GUADELOUPE](http://CR.UFOLEP.ORG/GUADELOUPE)

Une session gratuite sera mise en place pour toute association présentant au moins **10 licenciés**.

La formation dure **2 heures**.

# Conclusion



Ce plan d'action s'étend du 1er Septembre au 31 Décembre 2024.

Chaque association pourra non seulement en tirer un profit financier mais surtout, au fil de la saison, se verra accompagner dans son développement.

L'agrément « sport » prend ainsi tout son sens pour l'ensemble du réseau associatif qui constitue le Comité Régional UFOLEP Iles de Guadeloupe.